

SFR



JUSQU'À 50€ REMBOURSÉS

Pour l'achat
d'un bracelet Sony
SmartBand Talk SWR30
et d'un Pack SFR
Sony Xperia M4 Aqua

Offre valable
du 09/06/15
au 14/07/15
inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

► Offre réservée aux clients SFR.

► Vous avez acheté, entre le 09/06/15 et le 14/07/15, un bracelet Sony SmartBand Talk SWR30 et un Pack SFR Sony Xperia M4 Aqua, uniquement en espace SFR ou sur la boutique en ligne sfr.fr.

Jusqu'à 50€ remboursés dans la limite du prix d'achat du bracelet Sony SmartBand Talk SWR30

Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de sa 1^{ère} facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement BANCAIRE automatique ou s'il est en situation d'impayés ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment préférez-vous profiter de cette offre ?

► Par **INTERNET** : rendez-vous sur le site sfr.odr.fr et remplissez le formulaire en ligne. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS **3 SEMAINES**.

► Par **COURRIER** : remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le par voie postale. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS **8 SEMAINES**.

A compter de la date de réception de votre demande conforme.

De quoi avons-nous besoin de votre part ? *pour une demande de remboursement par courrier*

À remplir
EN MAJUSCULE
AU STYLO NOIR

1 Vos coordonnées

N° de ligne mobile SFR

Civilité M. Mme Nom

Prénom

N° Adresse

Code postal Ville

Prix d'achat de votre bracelet ⁽¹⁾⁽²⁾ , €

N° IMEI de votre Pack SFR ⁽¹⁾

N° de code-barres du bracelet ⁽¹⁾

(1) Si ces informations sont absentes ou erronées, nous ne pourrions pas procéder à votre remboursement. (2) Indiquez le montant de votre achat avant déduction de l'offre de remboursement.

2 Les pièces à joindre à votre envoi

- la photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse mentionnant l'achat du Pack SFR Sony Xperia M4 Aqua et du bracelet Sony SmartBand Talk SWR30 (la date d'achat, la référence et le prix du bracelet et du Pack SFR doivent être impérativement entourés),
- l'étiquette comportant le n° d'IMEI du mobile situé à l'extérieur de la boîte du Pack SFR (les photocopies ne seront pas acceptées),
- Découpez le code-barres qui figure sur l'emballage de la boîte du bracelet Sony SmartBand Talk SWR30 (les photocopies ne seront pas acceptées),
- un IBAN À SCOTCHER EN HAUT de ce coupon (sans cacher la partie renseignée ci-dessus) / NE PAS AGRAFER.

3 Vous nous envoyez le tout (coordonnées, IBAN, pièces justificatives) dans les 30 jours suivant l'achat (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-contre :

ODR SFR N° 18262 - CEDEX 3074
99307 PARIS CONCOURS

Et après ?

► Par **INTERNET** : un email de confirmation vous sera envoyé après avoir effectué votre demande de remboursement en ligne.

► Par **COURRIER** : un SMS de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre demande, cochez ici



Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur sfr.odr.fr ou par téléphone au 0 821 36 46 56
(0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

Offre réservée uniquement aux clients SFR. Du 09/06/2015 au 14/07/2015 inclus, achetez un Pack SFR Sony Xperia M4 Aqua et un bracelet Sony SmartBand Talk SWR30, uniquement en espace SFR ou sur la boutique en ligne sfr.fr. Offre limitée à un seul remboursement par numéro de ligne mobile SFR. Offre de remboursement non cumulable avec une autre offre de remboursement sur la même période et sur le même équipement. Dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 30 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de sa 1^{ère} facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés ou si la ligne est inactive au moment du remboursement. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 14/10/2015. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra un remboursement maximum de 50€ TTC (soit 41,67€ HT et 8,33€ de TVA à 20%) du bracelet Sony SmartBand Talk SWR30 accordé par la société SFR, 12 rue Jean-Philippe RAMEAU-ZAC Landy Playel - 93200 SAINT-DENIS. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : «Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9».